

Certification QUALIANOR selon le référentiel AFNOR SPEC 2217
Niveau 1

Convocation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de Cévèna du 29 juin à 10h00

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

Nous avons l'honneur de vous inviter à une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour listé ci-dessous .

[Convocation Assemblée Générale](#)

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le :

29 juin 2026 à 10h00

Dans les locaux de Cévèna

35, rue Marcel Pagnol - 30100 ALES

[Bulletin de réponse Assemblée Générale](#)

Bulletin de réponse à nous retourner en cliquant sur le bouton ci-dessous :

[👉 Votre réponse](#)

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Résolution 1 : Rapport moral et rapport d'activité 2025
- Résolution 2 : Présentation du rapport de gestion 2025
- Résolution 3 : Affectation du résultat 2025
- Résolution 4 : Rapport du Commissaire aux Comptes
- Questions diverses

Texte des résolutions

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2026, merci de télécharger ce pouvoir, afin de donner votre voix à un autre adhérent membre et de nous le retourner en cliquant sur le bouton "Votre réponse".

Pouvoir

👉 Votre réponse

Merci de votre confiance,
Monique GILLES,
Présidente de Cévèna.

cévèna
AU SERVICE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

35, rue Marcel Pagnol, 30100 ALES

04 66 30 25 79

www.cevena.fr



Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

© 2026 Cévèna

[Se désinscrire](#)



Une question ? Besoin d'information ?

Pensez aussi à consulter notre site www.cevena.fr

! Rappel : En cours d'année, pensez à mettre à jour la liste de vos effectifs à chaque sortie de salarié (fin de CDD, fin de contrat saisonnier, démission et licenciement) sur votre espace adhérent !

! Important : Lors de la création d'une fiche salarié, pensez à renseigner le déterminant : aucun suivi particulier (SI ou SIDECRET) ou suivi individuel adapté (SIA) ou encore suivi individuel renforcé (SIR) !